

CGV-020615

UNIVERSITÉ DE MONCTON

159^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 15 juin 2002

de 9 h à 11 h 20

Club de l'âge d'or

Shippagan

PRÉSENCES

Pauline Banville-Pérusse Nord-Ouest
Ludger Blier Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)
Michèle L. Caron Professeure (Moncton)
Robert Després Sud-Est
Léo Doiron Nord-Est
Jean-Guy Finn Extérieur des régions
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier (RVC) U de M
Gilles J. Godbout Nord-Ouest
Martin La Chapelle Étudiant (Edmundston)
Nicolas Landry Professeur (Shippagan)
Éric Larocque Étudiant (Moncton)
Roméo LeBlanc, chancelier U de M
Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Bélonie Mallet Nord-Est
Yves Martin Professeur (Edmundston)
Roxanne Perron Étudiante (Shippagan)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
Gaston Poitras Extérieur des régions
Dennis Savoie, président Extérieur des régions

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG) U de M

Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Truong Vo-Van, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M

ABSENCES MOTIVÉES : Jean-Paul Arsenault, Jean Brousseau, Marcel Bujold,
Jeannot Castonguay, Glenda Doucet-Boudreau, Yanick Pagé

ABSENCE : Paul D'Astous

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7. CORRESPONDANCE	4
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-020427	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	5
9.1 Rapport du recteur (Motion du député John Herron)	5
10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-020508, CEX-020613	5
11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	6
11.1 CEX-020508	6
11.1.1 (9) Statuts et règlements	6
11.1.2 (10.1) Politique de sélection des cadres	6
11.2 CEX-020613	6
11.2.1 Nomination : Direction de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales	6
11.2.2 Budget 2002-2003 du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada	6
11.2.3 Calendrier des réunions du Conseil	7
12. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-020325	7
13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)	7
13.1 (7.1) Création d'une concentration en gestion internationale	7
13.2 (7.2) Abolition du Certificat en administration publique	8
13.3 (8.1) Création du Certificat de 2 ^e cycle en enseignement en déficience visuelle	8
13.4 (3.1) Lettre de Yves Gagnon, doyen de la FESR	8
13.5 (7.3) Création d'une mineure en astronomie	8
14. PROCHAINE CAMPAGNE FINANCIÈRE	9
15. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE	9
16. ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE ÉMÉRITE	9
17. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-020503	10
17.1 Composition du Comité <i>ad hoc</i> (recommandations 13 et 14)	10
17.2 Éducation permanente : document cadre	10

- 17.3 Modifications aux conditions d'admission au B. Éd. (programme A) 10
- 17.4 Modifications au Baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé) 10
- 18. RAPPORT DU RECTEUR 10
- 19. AFFAIRES NOUVELLES 11
- 20. PROCHAINES RÉUNIONS 11
- 21. CLÔTURE 11
- 22. ÉVALUATION DU RECTEUR 12

DOCUMENTS 13

- Document A : Ordre du jour A(1-2)
- Document B : Lettre de Yanick Pagé et réponse de Dennis Savoie B(1-2)
- Document C : Motion du député John Herron C(1)
- Document D : Budget 2002-2003 du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada D(1)
- Document E : Procès-verbal CCJ-020325 E(1-55)
- Document F : Administrateur ou administratrice émérite F(1-2)
- Document G : Statistiques G(1-2)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante :
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version *complète* ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 159^e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 9 h 5.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président invite les membres à se recueillir en ayant une pensée pour **Rose-Emma Arbour-Bujold**, décédée le 12 juin, elle était la mère de Marcel Bujold; et pour **Georges T. Urquhart**, décédé le 31 mai 2002, il a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Moncton en octobre 1976 et il a été membre du Conseil des gouverneurs de 1970 à 1976.

Le président et les membres du Conseil des gouverneurs félicitent les personnes suivantes :

Maître Léo Doiron a été nommé conseiller de la reine en février 2002;

Madame Lucille Collette, vient d'être nommée par le premier ministre Jean Chrétien, membre du Conseil d'administration du Centre canadien de gestion;

Monsieur Yvon Fontaine, a été sélectionné parmi les 50 premiers PDG de la région de l'Atlantique par la revue « Atlantic Business ».

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Aucun.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

La rubrique 16 est reportée à la réunion de septembre.

R : 01-CGV-020615

Gilles J. Godbout, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Voir le Document B, p. 1-2

Lettre de Yanick Pagé qui donne sa démission comme membre du Conseil des gouverneurs, mais qui désire poursuivre au Comité de placement.

Réponse de Dennis Savoie, président du Conseil des gouverneurs, à Yanick Pagé.

7. CORRESPONDANCE (suite)

R : 02-CGV-020615

Jean-Guy Finn, appuyé par Robert Després, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte la démission de Yanick Pagé comme membre du Conseil à compter de la réunion annuelle de septembre 2002.* »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-020427

Corrections :

À la page 7, premier paragraphe en retrait, avant-dernière ligne, enlever le mot « certain » dans la phrase : Ils expriment un certain mécontentement....

À la page 7, troisième paragraphe en retrait, les deux premières phrases devraient se lire ainsi : Un membre soulève une préoccupation face à l'accroissement du financement des universités par le biais de subventions spéciales ou ciblées. Ces subventions spéciales tombent à l'extérieur des paramètres budgétaires actuels et échappent ainsi à l'examen du Conseil des gouverneurs.

R : 03-CGV-020615

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Gaston Poitras, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-020615 tel que modifié soit adopté.* »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

9.1 Rapport du recteur (Motion du député John Herron)

Voir le Document C, p. 1

Le président du Conseil explique que le député Herron a présenté la motion en Chambre et qu'elle a été battue lors de sa mise au vote.

10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-020508 ET CEX-020613

R : 04-CGV-020615

Bélonie Mallet, appuyé par Yves Martin, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX020508 et CEX-020613.* »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)

11.1 CEX-020508

11.1.1 (9) Statuts et règlements

R : 05-CGV-020615

Yvon Fontaine, appuyé par Éric Larocque, propose :

« *Qu'un représentant étudiant soit invité au Comité du budget de chaque campus dans le cadre du processus budgétaire à titre d'observateur.* »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

Quelques membres soulèvent les questions suivantes :

- Est-ce que le représentant étudiant sera invité à toutes les réunions? Est-ce que ceci s'applique aux trois campus? Est-ce que ce sont les représentants étudiants au Conseil des gouverneurs qui seront les invités au Comité du budget?
- Le recteur explique que les représentants étudiants seront invités pendant le processus annuel d'élaboration du budget et cela dans les trois campus. Quant à la nomination du représentant ou de la représentante, une lettre sera envoyée aux associations étudiantes qui se chargeront de nommer leur représentant selon leurs propres procédures.

11.1.2 (10.1) Politique de sélection des cadres

Le recteur explique que selon le mandat confié au comité *ad hoc* chargé de réviser la Politique de sélection des cadres, ce comité devait d'une part prendre en considération les avis du Sénat académique face à cette Politique et d'autre part faire rapport lors de la présente réunion. Le Sénat académique a reçu un rapport de son propre comité *ad hoc* sur cette question, mais n'a pas encore eu le temps de l'étudier. La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le 30 août prochain et la question est à l'ordre du jour. S'il y a une décision, elle sera transmise au comité *ad hoc* du Conseil, ce qui lui permettra de poursuivre ses travaux.

11.2 CEX-020613

11.2.1 *Nomination : Direction de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales*

R : 06-CGV-020615

Édith Léger, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Que Régina Robichaud soit nommée directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2007.* »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

11.2.2 *Budget 2002-2003 du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada*

Voir le Document D, p. 1

Le président signale que normalement ce budget est étudié par le Comité de finance avant d'être acheminé au Conseil des gouverneurs. La réunion du Comité de finance prévue pour le mois de mai a été annulée, c'est pourquoi le Comité exécutif a pris l'initiative de l'étudier pour le soumettre au Conseil afin que le Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada puisse avoir un budget de fonctionnement pour la prochaine année.

11.2.2 *Budget 2002-2003 du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada* (suite)

La vice-rectrice aux ressources humaines et le vice-recteur du Campus d'Edmundston donnent des renseignements par rapport au budget présenté. Entre autres, on mentionne que le fonds de réserve, ce qui constitue une bonne partie des revenus, sera épuisé à la fin de l'année.

À la question, à savoir si l'idée initiale du fonds de dotation était que les rendements puissent couvrir les frais d'opération, le recteur et le vice-recteur soulignent qu'idéalement ce devrait être le cas toutefois, les rendements n'ont jamais été suffisamment élevés. Aussi, l'entente n'interdit pas au Centre de générer des fonds additionnels. Au courant de la prochaine année, le Campus d'Edmundston établira les mesures à prendre pour équilibrer le budget. Il est clair que l'Université n'investira pas dans le Centre. Un membre demande des explications en ce qui concerne le rôle du Centre. Le vice-recteur indique que le Centre agit entre autres comme catalyseur dans la communauté. Il offre un service de réseautage, diffuse de l'information et donne des avis.

R : 07-CGV-020615

Bélonie Mallet, appuyé par Robert Després, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2002-2003 du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada.* »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

11.2.3 *Calendrier des réunions du Conseil*

La réunion du Conseil des gouverneurs prévue pour le 14 juin 2003 est déplacée au 21 juin 2003. Un calendrier révisé sera expédié aux membres du Conseil des gouverneurs.

12. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-020325

Voir le Document E, p. 1-55

R : 08-CGV-020615

Yvon Fontaine, appuyé par Gaston Poitras, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CCJ020325.* »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)

13.1 (7.1) *Création d'une concentration en gestion internationale*

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique le programme. Il s'agit de répondre aux besoins de la société qui requiert davantage de spécialistes en gestion internationale. D'autres universités ont déjà répondu à la demande en créant un programme semblable. Ce nouveau programme a le potentiel d'attirer de nouveaux étudiants et ne requiert pas de ressources additionnelles.

On demande si le programme comporte un volet coop à l'international et pourquoi il n'y a pas de cours de droit international dans la liste des cours. Le vice-recteur mentionne que le programme comprend un stage mais n'a pas la structure coop. Quant au cours de droit, le recteur ajoute que le CCJ avait fait un commentaire semblable et a invité la Faculté à revoir la liste des cours à option.

13.1 (7.1) *Création d'une concentration en gestion internationale* (suite)

R : 09-CGV-020615

Bélonie Mallet, appuyé par Pauline Banville-Pérusse, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires avec concentration en gestion internationale.* »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

13.2 (7.2) Abolition du Certificat en administration publique

Ce certificat, selon le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche semble moins intéresser les étudiantes et étudiants et son contenu n'est plus pertinent. C'est pourquoi la Faculté des arts et sciences sociales a demandé qu'il soit aboli.

R : 10-CGV-020615

Gilles J. Godbout, appuyé par Gaston Poitras, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte l'abolition du Certificat de premier cycle en administration publique à compter du 1^{er} mai 2002.* »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

13.3 (8.1) Création du Certificat de 2^e cycle en enseignement en déficience visuelle

Selon le vice-recteur, ce certificat est créé à la demande du Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick. Le financement est garanti pour la durée du programme.

R : 11-CGV-020615

Alida Léveillée-Brown, appuyée par Yvon Fontaine, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du Certificat de 2^e cycle en enseignement en déficience visuelle.* »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

13.4 (3.1) Lettre de Yves Gagnon, doyen de la FESR

La représentante des professeures et professeurs du Campus de Moncton demande si le doyen de la FESR a remis l'avis qui lui était demandé pour le 31 mars 2002. Le recteur souligne qu'il n'y a pas eu de réunion du CCJ depuis le 25 mars, donc ce point n'a pas été discuté.

13.5 (7.3) Création d'une mineure en astronomie

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Shippagan se renseigne à savoir si le Département de physique ne pourrait pas créer un programme court pour

répondre aux intérêts du grand public. Le recteur et le vice-recteur mentionnent qu'il existe déjà des activités en astronomie pour le grand public, mais celles-ci ne se traduisent pas en programme de formation. Aussi, outre les cours d'introduction en astronomie et en astrophysique, les cours sont très spécialisés et il devient difficile de créer un programme court. La représentante des professeures et professeurs du Campus de Moncton indique qu'à la dernière réunion du Sénat académique, il y a eu des allégations de vice de procédure autour de la question de la mineure en astronomie. Le recteur précise que les allégations venaient d'une personne et que le Sénat a rejeté l'argumentation après avoir

13.5 (7.3) *Création d'une mineure en astronomie* (suite)

entendu la discussion. Il n'y a pas eu de réunion du CCJ depuis, donc cette question sera considérée lors de la prochaine réunion. Les allégations de vice de procédure portaient sur un potentiel de conflit d'intérêts et ne visaient pas les membres du Conseil des gouverneurs.

14. PROCHAINE CAMPAGNE FINANCIÈRE

Le recteur explique que le CEX, à sa réunion du 8 mai, avait souhaité que le Conseil discute de la prochaine campagne financière et du calendrier de cette campagne. Par ailleurs, le Comité sur le développement avait identifié une personne qui pourrait présider la campagne. Après mûre réflexion, cette personne se voit dans l'obligation de ne pas accepter cette responsabilité. Il ne serait donc pas prudent d'adopter un calendrier de la campagne financière sans savoir qui la présidera.

La représentante des professeures et professeurs du Campus de Moncton demande si la « communauté universitaire » comprend le personnel de l'Université et si oui elle suggère d'étudier le lien entre le moment de la campagne et celui de la négociation des prochaines conventions collectives. Le recteur précise que lors de la dernière campagne financière la communauté universitaire s'est montrée très généreuse et que la prochaine campagne se fera dans un contexte favorable à tous.

15. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Bélonie Mallet et Édith Léger s'absente pour cette partie de la réunion.

Le recteur explique la composition du Comité et décrit les démarches entreprises. Le président du Comité, Robert Després, présente le rapport.

R : 12-CGV-020615

Ludger Blier, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte le rapport du Comité de mise en candidature, c'est-à-dire que **Marcel Bujold, Édith Léger, Bélonie Mallet, Aubrey Cormier et***

Monique Collette soient nommés au Conseil des gouverneurs pour un mandat de trois ans. »

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

La représentante des professeures et professeurs du Campus de Moncton demande s'il y a une politique vis-à-vis l'obligation des membres du Conseil de participer aux réunions. Elle souligne que plusieurs membres représentent différents groupes et ce n'est pas juste pour ces groupes si leur représentant s'absente des réunions. Le président signale qu'il faut prendre en considération le fait que les membres siègent au Conseil bénévolement. Pour l'instant, il n'existe pas de politique par rapport à la participation aux réunions.

Pause de 10 h 22 à 10 h 35.

16. ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE ÉMÉRITE

Voir le Document F, p. 1-2

Un membre demande si le titre d'administrateur ou administratrice émérite sera attribuée à chaque année. Selon le président, ce titre sera accordé lorsqu'il sera décidé que quelqu'un le mérite. La politique existe depuis plusieurs années et le titre a été accordé deux fois.

16. ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE ÉMÉRITE (suite)

R : 13-CGV-020615

Édith Léger, appuyée par Bélonie Mallet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la nouvelle Politique pour l'attribution du titre d'administrateur ou administratrice émérite. »

Vote sur R13 Pour 17 Abstentions 2 ADOPTÉE

17. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-020503

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que deux suivis du Sénat académique méritent l'attention du Conseil.

17.1 Composition du Comité ad hoc (recommandations 13 et 14)

Le Sénat académique a demandé à son Bureau de direction de proposer la composition du Comité *ad hoc* qui sera chargé de mettre en oeuvre les recommandations 13 et 14 du rapport du Comité conjoint de la planification découlant du rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton.

17.2 *Éducation permanente : document cadre*

Puisque le directeur général de l'Éducation permanente vient d'être nommé, le Sénat académique souhaite reporter l'étude du document cadre à plus tard afin de permettre au directeur d'effectuer davantage de consultations auprès de la communauté universitaire.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Shippagan se renseigne à savoir si la formule de péréquation a été établie. Le vice-recteur explique qu'il faut attendre la formation du Conseil avant de travailler à cette formule.

17.3 *Modifications aux conditions d'admission au B. Éd. (programme A)*

Un membre demande si les modifications ont pour effet de diminuer les exigences. Le vice-recteur explique que les modifications ne sont ni à la baisse ni à la hausse, il s'agit d'harmoniser les exigences au système de notation déjà adopté par le Sénat académique.

17.4 *Modifications au Baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé)*

Un membre se renseigne quant à la nature des modifications à savoir si l'ajout de crédits constitue des cours théoriques ou pratiques. Le vice-recteur signale que puisqu'il s'agit d'un programme pour répondre aux besoins des infirmières ou infirmiers immatriculés, ces personnes sont déjà praticiennes, donc n'ont pas besoin de cours liés à la pratique. Les 18 crédits sont des cours théoriques.

18. RAPPORT DU RECTEUR

Voir le Document G, p. 1-2

Le recteur souligne les activités suivantes :

a) il soumet deux tableaux : 1) finissants par campus et faculté pour l'année 2001-2002 et 2) statistiques d'admissions pour l'automne 2002. En ce qui concerne les admissions, un rapport plus complet et définitif sera soumis à la réunion du Conseil au mois de septembre;

b) la planification de la Phase II du Parc scientifique se poursuit. Il y aura un développement très important dans le domaine de la e-formation;

18. RAPPORT DU RECTEUR (suite)

c) la création de l'Institut de recherche sur les produits marins à Shippagan; ayant pour but de créer une plus grande cohésion entre les centres de recherche de la Péninsule. L'Université est très impliquée dans ce projet et la Province y contribuera 1 million de dollars sur trois ans;

d) l'Équipe de direction voit présentement au plan de mise en oeuvre des décisions prises par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs par rapport aux recommandations du Comité conjoint de la planification concernant les orientations futures de l'Université;

e) le Campus d'Edmundston travaille à l'élaboration d'un plan stratégique pour le CIDIF et négocie un financement pour ce centre.

Le représentant des étudiantes et étudiants du Campus d'Edmundston demande si l'Université a développé une stratégie pour augmenter le nombre des admissions et si les admissions n'augmentent pas, est-ce que l'Université a pensé à une stratégie financière puisqu'elle dépend de plus en plus du revenu provenant des droits de scolarité pour son fonctionnement.

Le recteur signale que le Conseil des gouverneurs a adopté un plan de recrutement. Depuis, l'Université a ajouté des ressources supplémentaires pour augmenter les activités de recrutement au Nouveau-Brunswick et ailleurs. Quant à la stratégie financière, le Conseil en a discuté longuement à sa réunion d'avril. Il faut noter que le nombre d'étudiantes et d'étudiants provenant d'ailleurs a augmenté et ceci se continuera. Souvent lorsqu'on pense recrutement, on pense étudiant à temps complet. L'Université vient de restructurer le secteur de l'Éducation permanente et il y a beaucoup de potentiel au niveau de la formation continue.

La représentante des professeures et professeurs du Campus de Moncton mentionne que parmi d'autres activités il y a celle de l'ABPPUM. En effet, une démarche est en cours pour accréditer tout le personnel académique et de recherche, ce qui représente environ 150 employées et employés.

R : 14-CGV-020615

Édith Léger, appuyée par Gaston Poitras, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport verbal du recteur. »

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

19. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

20. PROCHAINES RÉUNIONS

La réunion annuelle aura lieu le 20 septembre à 13 h 30 et la réunion ordinaire le 21 septembre à 9 h à Edmundston.

21. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h 20.

22. ÉVALUATION DU RECTEUR

Cette partie de la réunion se déroule en présence des membres et de la secrétaire générale.

Contresigné le _____

Dennis Savoie, président _____

Colette Landry Martin, secrétaire générale _____